

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 JUIL 2018

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 018-0230/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Assistants des Affaires Culturelles, session 2018.

Ce sont :

**ASSISTANTS DES AFFAIRES CULTURELLES  
ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	DAYAMBA Koagri	236050	31/12/87
2°	OUEDRAOGO Sanoussa	212495	31/12/82

Arrêté la présente liste à 2 admis.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
Souleymane LENGANE